

LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION05 décembre 2022

DATE D'AFFICHAGE 19 décembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

PRESENTS: 12
VOTANTS: 14

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-OUEN-LES-VIGNES s'est assemblé au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, en session ordinaire, sous la présidence de M. Philippe DENIAU, Maire.

Etaient présents : Mme Elodie CHANTREAU, M. Pascal CONZETT, Mme

Claudette COURTOIS, M. Michel DESVAUX, Mme Marie-Agnès DOUARD, M. Dominique GEAY, M. Olivier FERRISSE, Mme Dominique FLEURY, Mme Sophie PETIT, Mme Maud TESSIER, Mme Sylvie

SALMON-HUSZTI.

Etaient absents excusés : M. Logan SAEZ, M. Jean-Louis VOISARD (pouvoir à M.

GEAY), M. Patrick TURBAT (pouvoir à M. DENIAU)

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire de séance : Mme Sophie PETIT

N° de délibération	Objet	Décision
2022-12-D1	Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 novembre 2022	Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés : - D'APPROUVER le procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2022.
2022-12-D2	Convention avec M. BOSSOU pour l'accès au vannage de la Remberge sur sa propriété	Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés : - D'AUTORISER M. le Maire à mettre au point et à signer une convention autorisant les personnes désignées par la commune à accéder à la propriété de M. BOSSOU pour actionner les vannes de la Remberge en son absence.
2022-12-D3	Accueil par la commune des personnes dans le cadre du dispositif TIG (travail d'intérêt général) et TNR (travail non rémunéré)	Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés : - D'ACCEPTER que la Commune de SAINT-OUEN-LES-VIGNES accueille des personnes dans le cadre du dispositif TIG et TNR D'AUTORISER M. le Maire à signer toute convention et documents afférents à ce dossier.
2022-12-D4	Ouverture anticipée crédits investissement	Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés : - D'AUTORISER M. le Maire à liquider et à mandater avant le vote du budget 2023 à compter du 1 ^{er} janvier 2023 les dépenses suivantes :

		Opération	Objet	Montant
		14 - Grosse réparation	2128- Grille de protection du jardii	1 2 000 €
		de bâtiments	du presbytère	
		13 - Aménagement des	21312 - Isolation du grenier au-	2 000 €
		locaux scolaires	dessus de la classe maternelle	
		12 - Equipement de	2158 – achat de panneaux de	5 000 €
		travaux de voirie	signalisation et sécurité	
		15 - Acquisition de	2188 - Panneau d'affichage et	5 000 €
		matériel	enseigne mairie	9000 DE 800 DO VICE
		15 - Acquisition de	2188 – acquisition de barnums	3 000 €
		matériel		
		11 - Aménagement des	2128- grille de protection derrière	le 5 000 €
		étangs	moulin	
			Soit 10 % des crédits ouv	otal 22 000 €
			Soit 10 % des credits ouv	eris nors delle
	SEGILOG 15-11-22 au 14-11-25	novembre 2025.	s pour la période du 15 novemb ide, après en avoir délibéré par 13	
		abstention (M. Pascal CO	NIZETT\.	
2022-12-D6	Création d'un poste non permanent d'agent technique pour accroissement saisonnier d'activité	- LA CREATION à con pour faire face à ur dans le grade d'adj C, à temps non co 17h30. Cet emploi non recruté par voie de cont renouvelables 1 fois sur la La rémunération du grade de d'adjoint terqualification requise pour ainsi que son expérience.	npter du 1 ^{er} janvier 2023 d'un emplon besoin lié à un accroissement sais oint technique relevant de la catégomplet pour une durée hebdomadai permanent sera occupé par un agrat à durée déterminée pour une or période du 1 ^{ER} Janvier au 31 aout 2 de l'agent sera calculée par référence chnique compte-tenu des fonctions e leur exercice, de la qualification dés	onnier d'activit orie hiérarchiqu re de service d gent contractud durée de 3 mo 023. ce au 1 ^{er} échelo occupées, de
2022-12-D6	poste non permanent d'agent technique pour accroissement saisonnier	- LA CREATION à con pour faire face à ur dans le grade d'adj C, à temps non co 17h30. Cet emploi non recruté par voie de cont renouvelables 1 fois sur la La rémunération du grade de d'adjoint ter qualification requise pour ainsi que son expérience. Les crédits corres	npter du 1 ^{er} janvier 2023 d'un emplon besoin lié à un accroissement sais oint technique relevant de la catégomplet pour une durée hebdomadai permanent sera occupé par un agrat à durée déterminée pour une or période du 1 ^{ER} Janvier au 31 aout 2 de l'agent sera calculée par référence chnique compte-tenu des fonctions	onnier d'activit orie hiérarchiqu re de service d gent contractue durée de 3 mo 023. ce au 1 ^{er} échelo occupées, de l tenue par l'ager
2022-12-D6 2022-12-D7	poste non permanent d'agent technique pour accroissement saisonnier d'activité Demande subvention FDSR	- LA CREATION à con pour faire face à ur dans le grade d'adj C, à temps non co 17h30. Cet emploi non recruté par voie de cont renouvelables 1 fois sur la La rémunération du grade de d'adjoint ter qualification requise pour ainsi que son expérience. Les crédits corres Le Conseil municipal de suffrages exprimés: - DE SOLLICITER ur du FDSR 2023 à hauteur 1 et la pose de 8 cave-urne	npter du 1 ^{er} janvier 2023 d'un emplon besoin lié à un accroissement sais oint technique relevant de la catégomplet pour une durée hebdomadai permanent sera occupé par un agrat à durée déterminée pour une de période du 1 ^{ER} Janvier au 31 aout 2 de l'agent sera calculée par référence chnique compte-tenu des fonctions e leur exercice, de la qualification déspondants sont inscrits au budget.	onnier d'activit orie hiérarchiqu re de service d gent contractue durée de 3 moi 023. ce au 1 ^{er} échelo occupées, de l cenue par l'ager l'unanimité de ental au titre in l'acquisition iménagement
	poste non permanent d'agent technique pour accroissement saisonnier d'activité	- LA CREATION à con pour faire face à ur dans le grade d'adj C, à temps non co 17h30. Cet emploi non recruté par voie de cont renouvelables 1 fois sur la La rémunération du grade de d'adjoint ter qualification requise pour ainsi que son expérience. Les crédits corres Le Conseil municipal de suffrages exprimés: - DE SOLLICITER ur du FDSR 2023 à hauteur 1 et la pose de 8 cave-urne	npter du 1 ^{er} janvier 2023 d'un emplon besoin lié à un accroissement sais oint technique relevant de la catégor mplet pour une durée hebdomadair permanent sera occupé par un agrat à durée déterminée pour une de période du 1 ^{ER} Janvier au 31 aout 2 de l'agent sera calculée par référence chnique compte-tenu des fonctions eleur exercice, de la qualification dépendants sont inscrits au budget. Écide, après en avoir délibéré à me subvention du Conseil département 3 347 € du montant des travaux pour set 8 niches de columbarium et l'agelon le plan de financement présente	onnier d'activit orie hiérarchiqu re de service d gent contractue durée de 3 mo 023. ce au 1 ^{er} échelo occupées, de tenue par l'ager l'unanimité de ental au titre in l'acquisition iménagement
	poste non permanent d'agent technique pour accroissement saisonnier d'activité Demande subvention FDSR	- LA CREATION à compour faire face à un dans le grade d'adj C, à temps non co 17h30. Cet emploi non recruté par voie de cont renouvelables 1 fois sur la La rémunération du grade de d'adjoint te qualification requise pour ainsi que son expérience. Les crédits corres Le Conseil municipal de suffrages exprimés: - DE SOLLICITER un du FDSR 2023 à hauteur 1 et la pose de 8 cave-urne d'un jardin du souvenir se Dépense	npter du 1 ^{er} janvier 2023 d'un emplon besoin lié à un accroissement sais oint technique relevant de la catégor mplet pour une durée hebdomadai permanent sera occupé par un agrat à durée déterminée pour une de période du 1 ^{ER} Janvier au 31 aout 2 de l'agent sera calculée par référence chnique compte-tenu des fonctions de leur exercice, de la qualification dére pondants sont inscrits au budget. Écide, après en avoir délibéré à me subvention du Conseil département 3 347 € du montant des travaux pour es et 8 niches de columbarium et l'acteur le plan de financement présenters HT Recettes HT	onnier d'activit orie hiérarchiqu re de service d gent contractue durée de 3 moi 023. ce au 1 ^{er} échelo occupées, de l' tenue par l'ager l'unanimité de ental au titre or l'acquisition iménagement é :
	poste non permanent d'agent technique pour accroissement saisonnier d'activité Demande subvention FDSR	- LA CREATION à compour faire face à un dans le grade d'adj C, à temps non co 17h30. Cet emploi non recruté par voie de cont renouvelables 1 fois sur la La rémunération du grade de d'adjoint te qualification requise pour ainsi que son expérience. Les crédits corres Le Conseil municipal de suffrages exprimés: - DE SOLLICITER un du FDSR 2023 à hauteur 1 et la pose de 8 cave-urne d'un jardin du souvenir se Dépense	npter du 1 ^{er} janvier 2023 d'un emplon besoin lié à un accroissement sais oint technique relevant de la catégor mplet pour une durée hebdomadair permanent sera occupé par un agrat à durée déterminée pour une de période du 1 ^{ER} Janvier au 31 aout 2 de l'agent sera calculée par référence chnique compte-tenu des fonctions leur exercice, de la qualification dére pondants sont inscrits au budget. Écide, après en avoir délibéré à me subvention du Conseil département 3 347 € du montant des travaux pour se et 8 niches de columbarium et l'au elon le plan de financement présenters HT Recettes HT	onnier d'activit orie hiérarchiqu re de service de gent contractue durée de 3 moi 023. The au 1 ^{er} échelo occupées, de le de

		- D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer ce dossier auprès du Conseil Départemental dans le cadre du FDSR 2023 au titre de l'enveloppe socle.
2022-12-D8	Avenant au contrat maitrise d'œuvre dans le cadre du marché du Préfabriqué de l'école	Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés : - D'APPROUVER l'avenant n°1 au marché de maitrise d'œuvre pour la rénovation énergétique du préfabriqué de l'école publique d'un montant de 3 435 € HT portant le montant du marché de maitrise d'œuvre à 14 550 € HT (17 460 € TTC) - D'AUTORISER M. le Maire à signer l'avenant n° 01 au marché de maîtrise d'œuvre susmentionné.
2022-12-D9	Convention territoriale globale des services aux familles	Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés : - DE VALIDER la convention de partenariat territoriale globale ci annexée - D'AUTORISER M. le Maire à signer les documents afférents.

Pour extrait conforme, Le Maire, Philippe DENIAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ